

sation, leur fréquence, leur répétition. Dans de nombreux cas, les conditions de travail sont directement en cause. La hauteur des plans de travail, la profondeur des dispositifs sur lesquels il faut se pencher, les conditions des efforts de soulèvement dans des espaces trop petits ou rétrécis, les conditions dans lesquelles on se baisse, on s'accroupit, on se penche, voilà ce qui peut faire souffrir le corps et, un jour, empêcher le geste.

Faire mention des « *muscles* » est également incongru, car ce ne sont pas les muscles, mais les tendons, qui sont le plus souvent siège de ces lésions. Comme le décrit le tableau national des maladies professionnelles qui, à défaut d'être exhaustif, mentionne des éléments cliniques extrêmement précis. Enfin, on ne sait pas ce que le « *squelettique* » vient faire dans cette histoire. Mais, curieusement, le tendon est précisément ce qui fait la jonction

entre le muscle et le squelette. Or le mot tendon est le seul mot absent de cette clinique hasardeuse. Ainsi la seule partie du corps qui est le siège de lésions liées au travail n'est pas nommée. Il est certain que cette terminologie de « *troubles musculo-squelettiques* » permet d'éviter le terme de maladie professionnelle et de pathologie du travail.

Alors, le jour où un salarié vient lui-même demander qu'on le laisse travailler sans tenir compte de ses blessures, au risque d'une atteinte multiple des membres supérieurs, et qu'on laisse s'aggraver son état de santé au travail, il faut plus que jamais nommer ce que l'on voit, expliquer ce que l'on fait et reconnaître, dans cette demande d'abolition des restrictions médicales qui, comme l'a écrit le ministre du Travail en introduction de son texte de loi, « *ralentissent la vie des entreprises* », un retour à l'asservissement des corps et aux lois du servage. ■

## Entretien d'embauche

Emploi, Emploi précaire, Travail à temps partiel

**Isabelle Canil**

Orthophoniste

32 ans environ. Il bégaie. Et en plus il est noir. Il est beau, mais il est noir. Il est bardé de diplômes, parce que comme il ne trouve pas de travail, dès qu'il finit une maîtrise ou un master, il en commence un autre. Voici comment ça se passe : il envoie des CV. Presque toujours il obtient un entretien et c'est là que ça se gâte : il bégaie trop. Moi j'ai bien ma petite idée, je ne vais pas tarder à la lui soumettre. Je pense à un film, *The Full Monty*. Dans une ville anglaise, le chômage sévit. Les hommes dépriment. L'argent manque cruellement, l'espoir a déserté, la dignité s'amenuise comme peau de chagrin. Un jour, une troupe de beaux éphèbes vient faire un spectacle de strip-tease masculin dans la ville. Alors, petit à petit chez un des chômeurs commence à germer une idée complètement cinglée, mais ô combien salvatrice : il va rallier des volontaires et monter son propre spectacle, avec musique, chorégraphie, et déshabillage progressif et intégral ! Évidemment ça marche ! Un vrai conte de fée ! Non non non, je ne vais pas proposer au monsieur bègue de devenir strip-teaseur. Mais j'aimerais bien lui souffler que parfois les idées les plus farfelues ont du bon. Voici comment je vois la chose : quand je lui demande de chanter, comme presque tous les bègues, il ne bégaie pas. Quand je lui demande de lire un texte bien balancé, en accentuant le rythme, il ne bégaie pas. S'il rappait, s'il slamait, il ne bégaierait pas. Alors pourquoi ne pas faire un entretien d'embauche en rappant modérément ? Que le corps accompagne la parole en la scandant, que discrètement une main batte le tempo sur la cuisse, que le haut du torse imperceptiblement oscille, et le tour serait joué...

Question : Que pensez-vous pouvoir apporter à l'entreprise ?

Réponse : Je pense que je nanana/et que nana nananère/car j'ai déjà nanana/et nanana nanère/Sans compter que nanère...

Bien sûr, il faudrait annoncer la couleur : Monsieur le DRH/Il faut que l'on sache/Que je bégaie, c'est vache/Je découpe à la hache/Et ça me fâche/Mais si je rappe bravache/Plus besoin de cravache/pour faire sortir... mes moooots !

Est-ce qu'un DRH en costard cravate pourrait admettre ça ? Je suis sûre que ça doit se trouver. ■